

## Déclaration de M. GASSAMA 1<sup>er</sup> adjoint lors du Conseil municipal du 20 novembre 2014

*Le droit d'agir en justice afin de défendre ses intérêts, ou pour nous les élus, défendre ceux de la commune est un droit primordial, il trouve sa limite dès lors qu'il devient abusif.*

*Je trouve que les actions répétées de Monsieur Eloy Gonzalez, Monsieur Luc PENHOET, Monsieur Johnny DA COSTA, Monsieur Michel CARRENO, Monsieur Emmanuel BROZ, Monsieur Serge DANTU, Monsieur Sylvain DANTU, Monsieur Christophe DE OLIVERA (EBS), Monsieur David ROLEA (RIMM) sont injustifiés et abusives.*

*S'il y a une association de malfaisants, d'usurpateurs, de manipulateurs c'est vous.*

*Depuis les élections municipales de 2014 vous, n'avez cessé de monter des plans diaboliques, pour faire annuler les élections, discréditer l'action du maire à travers des tracts... multiplier les procédures auprès des instances administratives et juridiques...*

*Je voudrais vous lire un mail reçu par Monsieur Gonzalez*

## Expression Libre du bulletin municipal n° 12 – Janvier 2018



### EXPRESSION LIBRE

#### SAINTRY POUR VOUS

Le temps passe et il emporte avec lui les interprétations trompées...

Lors de nos précédentes tribunes, nous vous avons informés des manœuvres de désinformation, de manipulation de la part de certains élus d'opposition qui voient l'action publique comme un exutoire de leur frustration, de leur rancœur. Surfant entre le sentiment de peur, les accusations sans preuve ou fabriquées de toutes pièces en publiant ici ou là des informations qui disparaissent à la même vitesse que les fausses rumeurs. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'adversaire des mensonges, des fausses apparences, des cabales, montés de toutes pièces c'est le temps. Le temps qui passe est impitoyable avec le mensonge ! Ce fameux temps nous a montré par exemple le vrai visage de Johnny DA COSTA, tantôt à gauche, tantôt à droite, qui a fait gagner la gauche lors des élections municipales de 2008, au détriment d'un maire, qui lui avait mis le pied à l'étrier. S'en est suivi une longue série imbroglio multitudes de procédures pénales et administratives contre la mairie, publications de documents mensongers, alliance avec l'ancien maire Michel CARRENO, mis en cause par la C.R.C. dans le cadre des irrégularités constatées dans des marchés publics. Luc PENHOËT, Eloy GONZALEZ, dont nous ne pouvons pas vous donner la liste des procédures que ce dernier a entreprises tellement elle est longue. Sans oublier quelques sociétés de travaux publics, dont nous vous parlerons plus tard. Johnny DA COSTA, membre de « Debout la France », le mouvement qui a soutenu la candidate du Front national, a mis la barre haute, avec des colistiers de circonstances, qui pour la plupart, n'habitent pas la commune. Il a participé à la convocation d'un Conseil municipal via le tribunal administratif de Versailles, pour se substituer à la commune dans le cadre d'un marché public de 20 000€ environ. Visiblement, l'équipe des malfaisants, comme ils ont été qualifiés lors d'un Conseil municipal, ne seront pas à leur dernière manœuvre. Mais nous, nous faisons confiance au temps qui passe inlassablement et qui donnera toute sa place à la vérité.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

“L'espace change, l'univers se dilate, et la seule chose qui ne passe pas, c'est ce qui passe sans cesse, le temps.” Jean d'Ormesson  
contact.saintrypourvous@gmail.com